PATRIMOINE

FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE CHARITOIS

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Révision du Site Patrimonial Remarquable

Depuis le début de l'année, la Ville a missionné une équipe d'experts pour élaborer un nouveau document de gestion du Site Patrimonial Remarquable : le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine. Il aura pour rôle de faire évoluer notre patrimoine pour répondre aux besoins de la vie contemporaine. La démarche associe la sauvegarde et la mise en valeur des patrimoines charitois.

Point d'étape et d'avancement du projet

L'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine nécessite au préalable **l'établissement d'un inventaire des différents patrimoines** : l'architecture, la structure urbaine, l'archéologie et les paysages. Etape clé, l'inventaire permet de comprendre la ville, son histoire, son évolution et de définir ses perspectives d'avenir.

A ce titre, **l'équipe missionnée a visité des intérieurs d'îlots et d'immeubles**. Grâce aux Charitois qui ont ouvert leurs portes, les experts ont mesuré **la richesse de notre héritage :** de belles charpentes anciennes, des escaliers à vis, des plafonds à la française, des décors et ornements de façades, des caves voûtées parfois sur deux niveaux ou encore des cours et des jardins arborés de grande ampleur.

Et après ?

Le travail se poursuivra en 2024 avec notamment la rédaction des nouvelles règles de protection et de mise en valeur des patrimoines qui rentreront en vigueur en 2025/2026.

Un projet concerté

Le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine est construit, discuté et validé par la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable. Elle est composée d'élus, de représentants de l'Etat et de personnalités locales qualifiées (architectes, artisans, représentants associatifs).

Les habitants et acteurs locaux sont également associés à la démarche. En ce sens, deux ateliers participatifs ont déjà été organisés. Un premier avec les acteurs de la vie économique et associative et un deuxième avec les acteurs de la construction et de l'immobilier. Ces ateliers ont été le support de nombreux échanges sur les besoins et attentes de chacun. Ils ont aussi été l'occasion de répondre à des questions diverses notamment sur le rôle de l'Architecte des Bâtiments de France, les matériaux autorisés, l'encadrement des aménagements paysagers ou de restauration des façades commerciales.

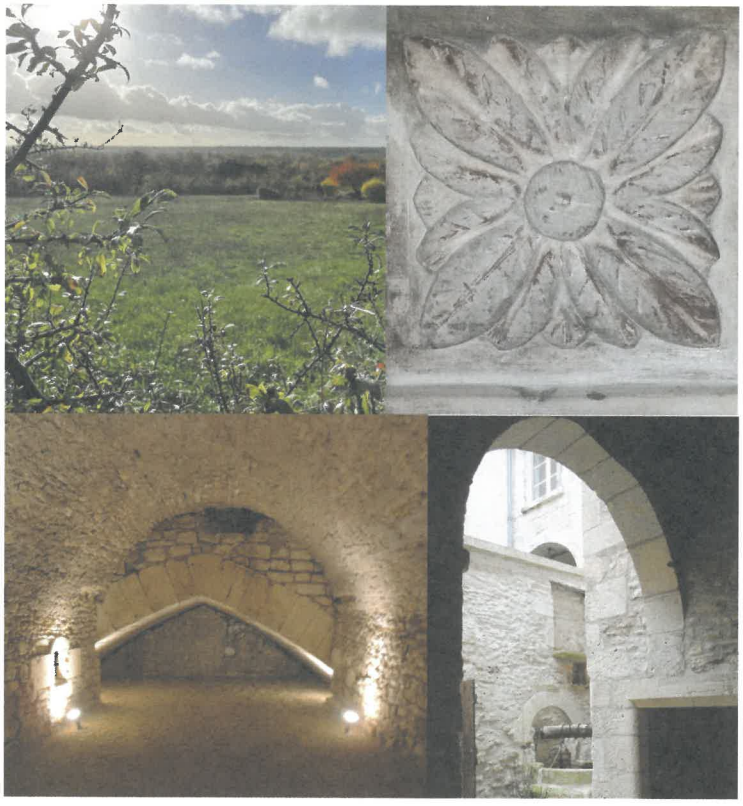

Balades urbaines, exposition, réunions et enquête publiques rythmeront la démarche pour que chaque Charitois prenne connaissance, participe au projet et puisse faire part de son avis.

Des questions, des remarques, écrivez-nous à spr@lacharitesurloire.fr

Pourquoi protéger et mettre en valeur notre patrimoine ?

Depuis longtemps, La Charité-sur-Loire ne considère pas son patrimoine comme une contrainte mais, tout au contraire, comme un atout majeur de son développement et de son attractivité. Le patrimoine qui aujourd'hui forme notre cadre de vie d'exception, constitue un bien collectif d'une valeur irremplaçable. Le Site Patrimonial Remarquable permet un développement qualitatif et durable de notre cité dans le respect de son identité.